



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E206089

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2025

ÉDITÉ LE

28/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/05/2024
50 000

Raison sociale : AER - AGENCE DES ENERGIES RENOUVELABLES

42 BOULEVARD DE LA PADOUANE
13015 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE

Téléphone : 07 82 11 35 45

Fax :

Siret : 898 198 569 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 9507161-001-

Portable : 0643349433

Site Internet : <https://aer-energie.fr/>

E-mail : adahan.aer@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 113328013 X - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 113328013 X - MCE - 001

Responsabilité légale :

DAHAN ARMAND PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	17/07/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	10/10/2024
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	18/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	17/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	10/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/10/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	18/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.